



PROGRAMME DE FORMATION ÉQUIPIER DE 1^{ère} INTERVENTION TOUT PUBLIC*

« Votre sécurité est notre priorité »

PUBLIC VISÉ :

Tous salariés désignés Equipier de Première Intervention susceptible d'agir lors d'une situation d'incendie sur site conformément aux articles R4227-28 et R4227-39 du Code du travail, par groupe de 4 à 10 personnes maximum

PRÉ-REQUIS :

Aucun prérequis

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Avoir des notions théoriques sur l'incendie

Connaître les missions et attributions des équipiers de première intervention en cas d'incendie et d'évacuation

Adopter un comportement efficace face à un début d'incendie

Savoir utiliser les moyens de premier secours : extincteur, RIA, etc...

DURÉE :

Elle est d'une durée de 3h00

MÉTHODE :

Échanges, exposés débats avec le formateur avec diffusion de vidéo pédagogique ;

Exercices pratiques avec extincteurs à réalité augmentée ;

Visite technique sécurité de l'établissement avec commentaires du formateur.

DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION ÉQUIPIER DE 1^{ère} INTERVENTION

Accueil et présentation de la formation

Partie théorique :

Les dangers et les risques incendie en entreprise ou sur site

- Identification des dangers liés à l'activité
- Analyse des risques (probabilité / gravité) statistique du secteur d'activité
- La combustion, le triangle du feu, les classes de feux Les modes de propagation

Les réflexes sur la conduite à tenir en cas d'incendie

- Principes de prévention à respecter, les consignes générales et particulières de sécurité édictées par le chef de site, d'établissement ou son représentant
- Le déclenchement de l'alarme et l'alerte des secours intérieur / extérieurs
- L'évacuation : signal sonore, issues de secours, point de rassemblement et comportement lors d'une évacuation
- L'accueil des secours extérieurs : sapeurs-pompiers, etc.



PROGRAMME DE FORMATION ÉQUIPIER DE 1^{ère} INTERVENTION TOUT PUBLIC*

Partie pratique :

La mise en œuvre des moyens d'extinctions de première intervention

- Présentation des agents extincteurs : eau avec additif, CO2, poudres
- Procédés d'extinction : étouffement, refroidissement, inhibition
- Descriptif et mode d'emploi d'un appareil extincteur portatif
- Technique d'approche et d'extinction d'un foyer naissant

Exercice d'extinction avec simulateur extincteur et laser à eau pulvérisée, CO2 sur différents types de feux

- Scénario d'exercice

Visite de l'établissement ou du site :

- Reconnaissance des moyens de secours
- Reconnaissances des itinéraires d'évacuation

Synthèse et débriefing de la formation

SUIVI ET ATTESTATION

L'obligation de former ses salariés à l'évacuation relève de la suite de l'article R4227-39 qui précise que : Les exercices et essais périodiques ont lieu au moins tous les six mois.

La formation équipier de 1^{ère} intervention donne lieu à une remise d'attestation dématérialisée transmis au chef d'établissement

MATERIELS PEDAGOGIQUES UTILISES POUR LA FORMATION

- Local pouvant accueillir de 4 à 10 personnes (mis à disposition par le client)
- Tables & chaises (mis à disposition par le client)
- Matériels pédagogiques (organisme de formation)
- Vidéoprojecteur Outils informatiques (organisme de formation)
- Extincteurs à eau et CO2 Laser (organisme de formation)

Titre et qualité du formateur SSIAP 2 minimum ou sapeur-pompier

*La notion tout public englobe les personnes en situation de handicap

